



LE TRAVAIL À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL: PRATIQUES ET SOUHAITS

Scénarios d'emploi du futur

Durant l'été et l'automne 1998, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail a mené une grande enquête concernant les scénarios d'emploi du futur dans les quinze États membres de l'UE et en Norvège. Qui désire travailler, quand, combien de temps et pourquoi? Telles sont les principales questions examinées dans l'enquête, qui a sollicité l'opinion de personnes exerçant déjà un travail rémunéré ou décidées à entrer sur le marché du travail dans les cinq années à venir. Ce livret résume les principales conclusions de l'enquête sur les dimensions temps partiel/temps plein de l'emploi.

Principales conclusions

- Quatre cinquièmes de ceux qui ont un emploi rémunéré travaillent à temps plein. C'est le cas de la majorité des hommes (91 %), mais seulement de 62 % des femmes.
- Dans la plupart des pays, trois employés à temps partiel sur quatre sont des femmes.
- L'emploi permanent est la norme pour la plupart des travailleurs, la majorité d'entre eux (81 %) bénéficient en effet d'un contrat à durée indéterminée.
- L'âge joue un rôle important dans l'accès aux emplois temporaires: plus la personne interrogée est jeune, plus il y a de chance qu'elle ait un contrat à durée déterminée.
- La majorité de ceux qui travaillent à temps plein souhaiterait réduire leurs temps de travail, tandis qu'un seul travailleur à temps partiel sur trois souhaite réduire son temps de travail.
- Les horaires hebdomadaires moyens des personnes interrogées sont de 39 heures, mais celles-ci expriment en général le désir de les réduire à 34,5 heures dans les cinq ans à venir.
- Quand on demande aux répondants quel type de travail à temps partiel ils préféreraient, les deux options les plus populaires sont «quelques jours à temps plein, quelques jours de libres par semaine» (38 %) et «des horaires réduits tous les jours ouvrables» (26 %).
- Près de la moitié (47 %) des personnes interrogées sont de l'avis que le passage au travail à temps partiel nuirait à leurs chances de promotion. Beaucoup d'entre eux (43 %) pensaient que les travailleurs à temps partiel bénéficient d'une protection et d'une sécurité sociales inférieures.
- Moins d'un tiers (31 %) des personnes qui exercent un emploi à temps plein pensait que leur employeur serait favorable à une demande de réduction de leurs horaires de travail.



Introduction

Les temps de travail ont fait l'objet d'un intérêt soutenu dans les années 90, principalement en raison des taux de chômage relativement élevés dont souffrait l'UE. Les politiques de réduction du temps de travail ont occupé une place importante dans les agendas politiques des pays européens. Elles sont fondées sur l'hypothèse selon laquelle la réduction des horaires des salariés s'accompagnera mécaniquement de la création de nouveaux emplois et donc d'un accroissement de la participation des personnes inactives au marché du travail. Bien que la réalité soit plus complexe, il est nécessaire de disposer de données permettant de confirmer si ces aspirations politiques sont conformes aux situations et préférences individuelles. La plupart des travaux de recherche soulignent la nécessité d'une analyse conjointe à la fois pour ce qui est de l'emploi et pour ce qui est des conditions de travail de l'organisation du travail. Le débat politique sur la flexibilité a pris des formes diverses, mais a rarement été lié à des données empiriques, voire prouvé par de telles données. Nous disposons de peu d'informations indiquant quand les gens veulent travailler; combien d'heures par jour, par semaine, par mois et par an. Comment les gens veulent-ils travailler, à temps plein, à temps partiel, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée, ou déterminée? Où souhaitent-ils travailler: chez eux, dans un bureau avec des collègues? Et dernière question, mais non la moindre, pourquoi les gens souhaitent-ils travailler de telle ou telle façon ou selon tel ou tel cycle: pour gagner leur vie, ou aussi pour d'autres raisons?

Le projet «Scénarios d'emploi du futur» a pour objet de permettre de mieux comprendre les nombreuses complexités des scénarios futurs de l'emploi. Ce texte offre quelques aperçus sur la question des horaires de travail couverte dans l'enquête, la première à être exécutée sur ce sujet à l'échelle européenne. Il se concentre sur les personnes qui ont un emploi salarié et examine leur situation actuelle et leurs préférences pour l'avenir, tout en fournissant quelques statistiques nationales.

Tableau 1 — Emplois à temps plein dans les quinze États membres et en Norvège

Pays	Total (en %)	Hommes (en %)	Femmes (en %)
Belgique	83	65	35
Danemark	80	62	38
Allemagne	75	68	32
Grèce	84	65	35
Espagne	83	75	25
France	82	65	35
Irlande	82	65	35
Italie	86	67	33
Luxembourg	85	67	33
Pays-Bas	66	76	24
Autriche	83	65	35
Portugal	90	60	40
Finlande	90	47	53
Suède	73	65	35
Royaume-Uni	74	67	33
Norvège	75	59	41

NB: Base: toutes les personnes exerçant une activité rémunérée.

Qui sont les personnes qui exercent une activité professionnelle?

L'enquête indique que, au moment des entretiens, 63 % des personnes en âge de travailler de l'UE et de la Norvège exerçaient une activité rémunérée, dont 58 % étaient des hommes et 42 % des femmes. Plus de la moitié d'entre elles étaient âgées de 30 à 49 ans, bien que les différences de participation entre hommes et femmes varient considérablement selon les différentes tranches d'âge. La participation des femmes au travail rémunéré décroît clairement avec l'âge, contrairement à celle des hommes qui reste plutôt constante.

La plupart des travailleurs (deux sur trois) vivent avec un partenaire: dans la plupart des cas, ce partenaire exerce aussi une activité rémunérée, au

Tableau 2 — Emplois à temps plein et à temps partiel par sexe et par âge

Tranches d'âge de 10 ans	Hommes						Femmes					
	16-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-64	16-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-64
À temps plein	57	87	95	95	92	81	55	72	60	60	60	43
À temps partiel	42	13	5	4	7	19	44	28	40	39	40	53
Pas de réponse	2	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

NB: Base: tous les répondants qui exercent un emploi salarié ou sont travailleurs indépendants.

moins à temps partiel. Quatre cinquièmes de ceux qui ont une activité travaillent à temps plein. Là aussi, on constate des différences importantes entre les deux sexes. Si la majorité des hommes (91 %) travaillent à temps plein, c'est le cas de seulement 62 % des femmes. Dans tous les États membres de l'UE, on observe des différences considérables entre les sexes en ce qui concerne la répartition du travail à temps plein (voir tableau 1).

On constate la situation inverse quand on examine le travail à temps partiel. Comme dans le cas du travail à temps plein, il existe des variations assez importantes entre les pays, mais dans la plupart d'entre eux, environ trois des travailleurs à temps partiels sur quatre sont des femmes.

L'âge est une autre variable importante dans la répartition des répondants entre le travail à temps partiel et le travail à temps plein, mais ce facteur n'est significatif qu'en combinaison avec le sexe. Si la majorité des hommes de toutes les tranches d'âge travaille à temps plein, c'est aussi le cas de la plupart des femmes, mais à un degré moindre (voir tableau 2).

La sécurité de l'emploi: emploi permanent contre emploi temporaire

L'emploi permanent reste la norme pour la plupart des personnes interrogées. Plus de quatre cinquièmes (81 %) d'entre elles possèdent un contrat à durée indéterminée, tandis que 17 % ont un contrat à durée déterminée (les 2 % restants sont représentés par la catégorie «sans réponse»). On peut noter des variations selon les pays (voir tableau 3), mais, chose plus importante, l'âge est la variable principale en ce qui concerne le statut d'emploi: plus la personne interrogée est jeune, plus elle a de chances d'avoir

un contrat à durée déterminée. Il s'avère qu'une large proportion (59 %) des répondants de 16-19 ans n'ont pas d'emploi permanent. Même dans la tranche d'âge suivante des 20-29 ans, ce pourcentage reste élevé (30 %), puis baisse rapidement dans la tranche d'âge supérieure. Les femmes constituent une proportion seulement légèrement supérieure des travailleurs temporaires (19 % contre 16 % pour les hommes).

Tableau 3 — Emplois temporaires dans l'UE et en Norvège

(en %)

	Permanent	Temporaire	Pas de réponse	Total
Belgique	81	18	1	100
Danemark	84	16	0	100
Allemagne	81	16	3	100
Grèce	81	17	2	100
Espagne	71	27	2	100
France	80	19	2	100
Irlande	76	23	1	100
Italie	84	16	1	100
Luxembourg	87	13	0	100
Pays-Bas	76	22	2	100
Autriche	85	12	3	100
Portugal	78	20	3	100
Finlande	81	18	0	100
Suède	78	22	0	100
Royaume-Uni	86	13	1	100
Norvège	80	19	0	100

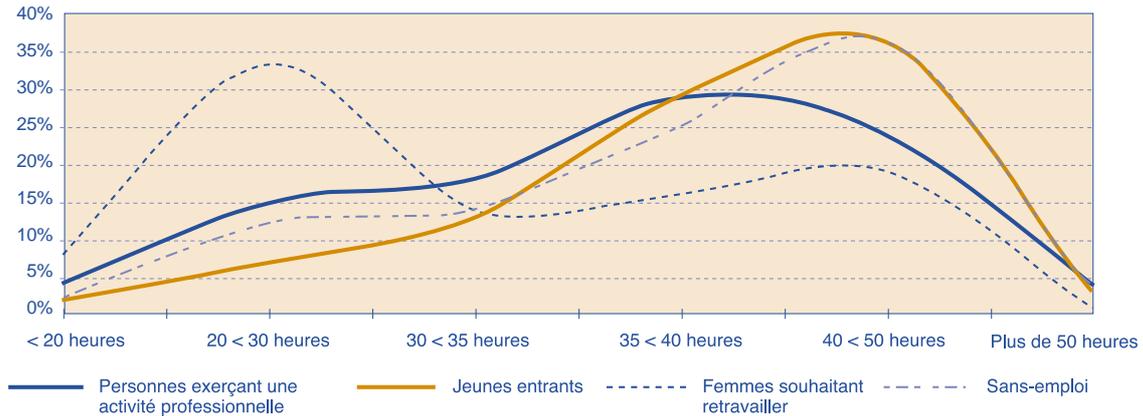
NB: Base: tous les travailleurs salariés.

Tableau 4 — Différence entre les horaires hebdomadaires actuels et préférés des travailleurs à temps plein et à temps partiel, par sexe

Préférences en matière d'horaires de travail						
	Travailleurs à temps plein			Travailleurs à temps partiel		
	Hommes 67 %	Femmes 33 %	Total 100 %	Hommes 24 %	Femmes 76 %	Total 100 %
Plus qu'actuellement	5	4	5	44	32	35
Égal	33	32	33	36	48	45
Moins qu'actuellement:						
— jusqu'à 5 heures	9	9	9	2	3	2
— 5-10 heures	16	18	17	7	5	6
— 10-15 heures	12	15	13	4	3	3
— 15 heures et plus	19	17	18	3	5	5
Pas de réponse	6	5	5	4	4	4
Total	100	100	100	100	100	100

NB: Base: les personnes exerçant actuellement une activité professionnelle. La question posée était: «Supposez que vous (et votre partenaire) puissiez choisir librement votre temps de travail en tenant compte de ce que vous devez gagner comme argent pour vivre. Combien d'heures par semaine aimeriez-vous travailler actuellement?»

Graphique 1 — Profils des horaires actuels



(NB: Courbes lissées)

Source: Rapport de la Fondation par John Atkinson, *Options d'emploi et participation au marché du travail*.

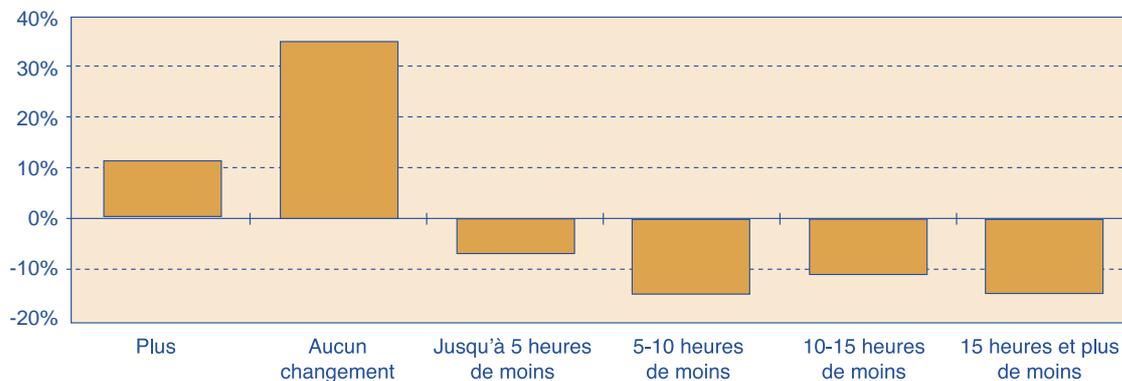
Réalités actuelles: le désir de travailler moins — la nécessité de travailler plus?

Alors que la semaine de travail moyenne représente 39 heures (voir graphique 1), le désir généralement exprimé par les personnes interrogées est de réduire le temps de travail hebdomadaire à une moyenne de 34 h 30. En dépit de cela, la réalité est toute autre puisque le grand nombre des personnes qui exercent actuellement une activité rémunérée font en pratique fréquemment des heures supplémentaires: près d'une sur cinq au moins une fois par semaine (18 %), et près d'une sur cinq également tous les jours. La plupart des répondants (56 %) peuvent prendre des heures de temps libre en compensation, mais 43 % d'entre eux ne sont pas en mesure de le faire. Les hommes, semblent-ils, font davantage d'heures supplémentaires que les femmes, mais les différences ne sont pas très grandes. Dans l'ensemble, ce sont les travailleurs indépendants qui ont les horaires les plus longs: en moyenne dix heures de plus que les salariés.

Ceux-ci (57 %) disent qu'ils désireraient «prendre un congé supplémentaire de plusieurs semaines ou plusieurs mois». Deux sur trois d'entre eux (64 %) consacraient ce temps à des voyages ou à des activités de loisirs et un sur quatre à des études. À la question de savoir s'ils prendraient quand même ce congé même s'ils ne recevaient que la moitié de leur salaire ou aucun salaire, 40 % donnent une réponse positive. Chose intéressante, un sur quatre (23 %) se déclare prêt à profiter de cette option même sans salaire.

Si la majorité des répondants qui exercent un emploi à temps plein souhaitent réduire leurs horaires hebdomadaires, cela n'est vrai que pour un sur trois des travailleurs à temps partiel (35 %). Un sur dix de ceux qui ont une activité (principalement des femmes) rémunérée exprime le souhait d'avoir des horaires plus longs, environ un sur six souhaiterait réduire ses horaires de 15 heures ou plus (voir tableau 4).

Graphique 2 — Préférences en matière d'emploi des personnes exerçant actuellement un emploi rémunéré



Sources: Rapport de la Fondation par John Atkinson, *Options d'emploi et participation au marché du travail*.

Donc, s'il est vrai qu'en général les gens veulent travailler moins (voir graphique 2 sur les préférences en matière de temps de travail) une personne sur trois employée à temps plein et près d'une employée sur deux à temps partiel sont satisfaites de leurs horaires actuels. Pour celles qui ont un partenaire, les horaires hebdomadaires préférés sont inférieurs, soit 33,1 heures. Seulement 11 % des répondants préféreraient que leur partenaire ne travaille pas du tout. Ce chiffre diffère considérablement de la situation actuelle où 23 % des personnes interrogées ont un partenaire qui ne travaille pas. Les préférences concernant les horaires des partenaires varient selon la durée de travail — à temps plein ou à temps partiel — de la personne interrogée. Ceux qui travaillent à temps plein souhaitent que leur partenaire réduise son nombre d'heures de travail (c'est en particulier le cas des hommes qui travaillent à temps plein), tandis que ceux qui travaillent à temps partiel n'expriment pas cette aspiration de manière aussi explicite.

Différentes formes de travail à temps partiel

Un quart de ceux qui travaillent à temps plein déclarent qu'ils préféreraient un emploi à temps partiel, soit permanent (11 %), soit pour une période donnée (12 %), mais seulement 14 % d'entre eux ont essayé d'en trouver un. Les femmes tendent à être plus nombreuses à aspirer au temps partiel. La plupart de celles qui travaillent à temps plein mais

Tableau 5 — Type de travail à temps partiel préféré par les travailleurs à temps plein, par sexe

Type de travail à temps partiel préféré			
	Hommes (en %)	Femmes (en %)	Total (en %)
Horaires de travail réduits chaque jour ouvrable	22	30	26
Quelques jours par semaine à plein temps, les autres jours libres	36	40	38
Longues périodes à plein temps, suivies de longues périodes de temps libre	14	9	12
Un règlement du temps de travail flexible, la durée du temps de travail étant fixée à court terme	23	17	20
Autres	2	1	1
Pas de réponse	4	2	3
Total	100	100	100

NB: Base: travailleurs à temps plein qui préféreraient travailler à temps partiel.

qui expriment une préférence pour le travail à temps partiel considéreraient la possibilité de travailler à temps partiel pendant une période limitée de deux ans ou moins. Quand on leur demande quel type d'emploi à temps partiel elles préféreraient, leurs réponses sont plutôt hétérogènes (voir tableau 5).

Quand on leur demande pourquoi elles désirent travailler à temps partiel, elles donnent des raisons variées. La raison la plus fréquente est d'«avoir plus de temps pour elles-mêmes et leurs propres activités», suivie de «pour réduire la fatigue due au travail à temps plein» puis de «pour consacrer plus de temps aux enfants».

Tableau 6 — Perceptions de la manière dont les travailleurs à temps partiel sont couverts par le droit du travail et la protection sociale

Pays	Oui (en %)	Non (en %)	Ne sait pas (en %)
Belgique	29	34	37
Danemark	49	41	10
Allemagne	44	48	8
Grèce	67	16	15
Espagne	51	30	18
France	34	54	11
Irlande	62	23	14
Italie	19	63	17
Luxembourg	37	47	16
Pays-Bas	25	50	24
Autriche	43	48	9
Portugal	51	20	28
Finlande	40	32	27
Suède	47	43	10
Royaume-Uni	64	19	15
Norvège	49	43	8
Total	43	42	15

NB: Base: tous les répondants travaillant à temps plein. Question posée: «Pensez-vous que les travailleurs à temps partiel sont en général plutôt défavorisés par rapport à ceux qui travaillent à temps plein en ce qui concerne le droit du travail et la protection sociale?»

S'il est clair que de nombreux travailleurs à temps plein préféreraient un temps partiel, il reste à savoir s'ils ont les moyens de le faire. Quand on leur demande s'ils pourraient se le permettre financièrement, seulement un sur cinq (18 %) répond par l'affirmative. Près d'un tiers (32 %) d'entre eux disent que cela les obligerait à une réduction de leur train de vie, mais pour la majorité des gens (44 %) la réduction du nombre d'heures est impossible sur le plan financier. Il est intéressant de constater que 2 % d'entre eux déclarent que réduire leurs horaires ne serait possible que si d'autres

membres décidaient d'augmenter leur temps de travail: cela semble indiquer qu'ils considèrent leurs horaires de travail (et leurs finances) séparément, même dans un même ménage.

Travail à temps partiel et perspectives de promotion

L'enquête révèle l'existence d'attitudes contrastées concernant les effets du travail à temps partiel sur le développement professionnel: 47 % des personnes interrogées étaient de l'avis que le travail à temps partiel pourrait nuire à leurs perspectives de promotion. Toutefois, un nombre équivalent (45 %) ne partage pas ce point de vue. Quand on leur demande si les travailleurs à temps partiel sont défavorisés en ce qui concerne le droit du travail et la protection sociale, 43 % des personnes interrogées répondent à l'affirmative. Les différences entre les réponses selon le pays du répondant sont considérables (voir tableau 6).

La plupart de ceux qui ont un emploi à temps plein (58 %) pensent qu'il serait possible d'exécuter leur travail à temps partiel, tandis que 39 % d'entre eux émettent l'avis opposé. Ils estiment toutefois que leur employeur leur donnerait une réponse défavorable s'ils lui demandaient de réduire leur temps de travail: moins d'une personne sur trois (31 %) dit que son employeur réagirait positivement. Les différences entre les sexes sont marquées dans ce cas: 65 % des hommes pensent que leur employeur n'accepterait pas qu'ils travaillent à temps partiel, contre 47 % des femmes.

Raisons pour vouloir travailler à temps partiel

Environ trois personnes sur quatre qui travaillent à temps partiel sont des femmes. Les raisons concernant le choix d'un travail à temps partiel sont variées, mais la raison principale, donnée par un peu plus de la moitié d'entre eux (51 %), est de «ne pas vouloir travailler à temps plein». Environ 17 % d'entre eux font encore des études et un sur cinq (19 %) invoque comme raison qu'ils «n'ont pas pu trouver de travail à temps plein». Les différences entre les pays sont à cet égard encore importantes, mais étant donné la faible importance des échantillons, il n'a pas été possible de poursuivre la différenciation.

La raison principale pour laquelle les hommes travaillent à temps partiel est qu'ils font des études. Pour les femmes, c'est la volonté de ne pas travailler à temps plein. Toutefois, si à la fois les hommes et les femmes expriment un fort désir d'avoir «plus de temps pour eux-mêmes et leurs activités»,

«consacrer plus de temps aux enfants» comme raison de travailler à temps partiel est surtout cité par les femmes.

Conclusions

L'analyse indique que l'influence de l'âge, de l'éducation et de la situation financière personnelle sur les questions de temps de travail varie selon les situations tandis que le sexe est le facteur principal qui influence les schémas de temps de travail. Cela est vrai essentiellement pour expliquer la situation actuelle des répondants, mais cela l'est moins quand il s'agit de leur préférences.

Si l'on étudie les aspects temps partiel/temps plein de l'enquête, on constate l'importance que continue d'avoir aujourd'hui le travail à temps partiel, en particulier pour les femmes. Les données recueillies suggèrent dans l'ensemble que le travail à temps partiel joue un rôle différent pour les deux sexes. Pour les femmes, et notamment les mères de famille, il semble constituer un moyen important leur permettant de concilier le travail rémunéré avec leurs obligations familiales. Les hommes, en revanche, préfèrent utiliser le travail à temps partiel pour mieux concilier études et travail, pour se réserver plus de temps pour eux-mêmes ou pour leurs activités de loisir.

Toutefois, l'emploi à temps partiel ne doit pas être envisagé seulement comme une alternative «neutre» du travail à temps plein. Il couvre un large éventail de situations d'emploi et n'exclut pas la possibilité de relations d'emploi stables et de qualité. Contrairement à la norme du temps plein qui a structuré le monde du travail en Europe depuis plusieurs décennies, le travail à temps partiel va de pair avec une forte tendance à la diversification concernant le travail et l'emploi. Pour cette raison, toute approche compréhensive doit entre autres tenir compte des aspects suivants: 1) Le travail à temps partiel est-il volontaire et arrangé au niveau individuel ou fait-il l'objet de négociations collectives? 2) Le temps partiel est-il substantiel plutôt que marginal? 3) La relation d'emploi est-elle permanente ou temporaire?

En conclusion, les résultats des travaux de recherche montrent que la position des femmes de l'UE par rapport au temps de travail est différente de celle des hommes. Les femmes qui exercent une activité professionnelle constituent un pont essentiel entre le marché du travail et le système familial: cela a des implications et des conséquences remarquables pour l'élaboration des politiques communautaires tant en matière d'emploi que sur le plan des mesures concernant la famille.

À propos de l'enquête «Scénarios d'emploi du futur»

Cette enquête, exécutée par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail durant l'été et l'automne 1998, a été réalisée au moyen de 30 557 entretiens téléphoniques menés auprès de personnes de 16 à 64 ans dans tous les États membres de l'UE et en Norvège. L'enquête a permis de recueillir des informations sur la situation actuelle et les préférences futures des personnes interrogées concernant l'emploi. Au moment des entretiens, 43 % (7 749 sur 17 908) de ces personnes ont exprimé le désir de ne pas travailler dans cinq ans. Ce groupe n'a pas été inclus dans l'analyse ultérieure. Au premier stade de l'analyse, quatre groupes cibles principaux ont été définis.

Les travailleurs possédant un emploi: personnes qui déclarent qu'elles exercent une activité professionnelle ou qui répondent «oui» quand on leur demande si elles ont travaillé la semaine passée (N = 12 649).

Les jeunes entrants: ceux qui en sont au début de leur carrière professionnelle et n'ont pas encore une grande expérience de la vie active (en raison de leurs études par exemple) et qui ont moins de 30 ans (N = 3 932).

Les femmes souhaitant retravailler: les femmes qui veulent reprendre un travail rémunéré après une interruption. Elles ont une expérience professionnelle et ont cessé leur activité il y a au moins un an. Une interruption plus brève n'est acceptée que si la personne interrogée a cessé son activité à cause d'une naissance ou parce qu'elle doit s'occuper d'une personne âgée, malade ou handicapée (N = 3 499).

Chômeurs: les personnes qui se déclarent au chômage (N = 2 537).

Définitions utilisées dans le texte:

temps partiel = moins de 35 heures par semaine (sauf mention contraire);

temps plein = 35 heures par semaine ou plus;

emploi temporaire = emploi non permanent (y compris contrats à durée déterminée et contrats d'agence intérimaire);

travailleurs indépendants = personnes qui se déclarent travailleur indépendant.

Ce document a été préparé par le professeur Giovanni Gasparini, de l'Università Cattolica, Milano, en collaboration avec Agnès Parent-Thirion, Mia Latta et Matthieu de Nanteuil, de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.



PUBLICATIONS

Les publications de la Fondation sont en vente chez votre librairie ou auprès des agents de vente officiels de l'UE ou de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, L-2985 Luxembourg (Internet: www.eur-op.eu.int). Lorsque aucun prix n'est spécifié, le document est gratuit et est disponible sur le site web de la Fondation (www.eurofound.ie/publications) ou en s'adressant à la Fondation.

1. Le travail indépendant: un choix ou une nécessité?

(résumé)

EF/00/22

Disponible en: ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

2. La participation au marché du travail: actuellement et à l'avenir (résumé)

EF/00/19

Disponible en: ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

3. Concilier obligations familiales et travail (résumé)

EF/00/25

Disponible en: ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

4. Options d'emploi et participation au marché du travail (rapport)

EF/00/26

Disponible en: DE, EN, FR.

5. Les contraintes de temps et l'autonomie au travail dans l'Union européenne (résumé)

EF/97/43

Disponible en: ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

6. Le genre et les conditions de travail dans l'Union européenne (résumé)

EF/97/59

Disponible en: ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

7. Bulletin d'études européennes sur le temps — BEST

Disponible en: DE, EN, FR.

Deux numéros par an

8. Réduction de la durée du travail: une revue de la littérature

EF/98/11

Disponible en: DE, EN, FR.
EUR 18

9. Soutenir l'employabilité: guides de bonne pratique en matière de conseil professionnel et d'orientation

EF/98/34

Disponible en: ES, FR, IT, FI.

10. La gestion d'effectifs vieillissants: guide de bonne pratique

EF/98/65

Disponible en: ES, DE, EN, FR, FI.

11. La lutte contre les barrières de l'âge dans l'emploi: résumé de la recherche

EF/97/18

Disponible en: ES, DA, DE, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

12. Linking welfare and work

EF/98/53

Disponible en EN seulement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout autre renseignement sur l'enquête «Scénarios d'emploi du futur», consulter le site web de la Fondation (<http://www.eurofound.ie>) ou contacter:

Dimitrios Politis

Information Liaison Officer

Tél. (353-1) 204 31 40

Fax (353-1) 282 64 56

E-mail: dmp@eurofound.ie

© Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et envoi d'un exemplaire à la Fondation.

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail,
Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Irlande.

Tél. (353-1) 204 31 00

Fax (353-1) 282 64 56/42 09

E-mail: postmaster@eurofound.ie

EF/00/21/FR



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-828-9504-1



9 789282 895047